

## Ouvrier polyvalent

### Synthèse de l'offre

<b>Employeur :</b>	COMMUNE DE OMPS
<b>Grade :</b>	Adjoint technique territorial
<b>Référence :</b>	O01517097407
<b>Date de dépôt de l'offre :</b>	22/09/2017
<b>Type d'emploi :</b>	Emploi permanent
<b>Temps de travail :</b>	Complet
<b>Durée :</b>	35h00
<b>Nombre de postes :</b>	1
<b>Poste à pourvoir le :</b>	01/01/2018
<b>Date limite de candidature :</b>	20/10/2017

### Lieu de travail

<b>Département du lieu de travail :</b>	Cantal
<b>Lieu de travail :</b>	LE BOURG 15290 OMPS

### Détails de l'offre

<b>Emploi fonctionnel :</b>	Non
<b>Grade(s) :</b>	Adjoint technique territorial
<b>Famille de métier :</b>	Entretien et services généraux
<b>Métier(s) :</b>	Agente / Agent de services polyvalent-e en milieu rural

#### **Descriptif de l'emploi :**

LA COMMUNE D'OMPS (CANTAL) 350 HABITANTS Recrute 1 ADJOINT TECHNIQUE TERRITORIAL (H / F) A temps complet  
Description : Par voie statutaire (mutation ou recrutement direct)

#### **Profil demandé :**

- Permis B souhaité
- Personne sérieuse, polyvalente et disponible
- Grande capacité d'adaptation

Savoir-être :

- Disponibilité
- Autonomie
- Organisation et rigueur
- Aptitude au travail manuel
- Très bonnes qualités relationnelles et de communication orale
- Discrétion et réserve
- Sens du service public
- Savoir rendre compte de son activité

**Mission :**

- Entretien de la voirie communale
- Entretien des bâtiments communaux
- Entretien des réseaux alimentation de l'eau potable et eaux usées
- Fauchage et entretien espaces vert, fleurissement
- Entretien courant du matériel

**Contact et informations complémentaires :** Spécificités / Contraintes / Autres : - Travail possible les samedis et dimanches pour réparations urgentes (eau et assainissement...) Rémunération statutaire, régime indemnitaire et CNAS Adresser candidature (CV + lettre de motivation manuscrite+ le cas échéant copie des permis et des diplômes) à : Monsieur le Maire Mairie Le Bourg 15 290 OMPS Tél : 04.71.64.76.34 ou 06.16.89.24.58

**Téléphone :** 04 71 64 76 34

**Travailleurs handicapés :**

Nous vous rappelons que conformément au principe d'égalité d'accès à l'emploi public, cet emploi est ouvert à tous les candidats remplissant les conditions statutaires requises, définies par le statut général des fonctionnaires, la Loi du 26 janvier 1984 portant statut général des fonctionnaires territoriaux et le décret régissant le cadre d'emplois correspondant. Nous vous rappelons toutefois, qu'à titre dérogatoire, les candidats reconnus travailleurs handicapés peuvent accéder à cet emploi par voie contractuelle.